



Enquête sur les grains et les cultures spéciales



CONFIDENTIEL une fois rempli
Renseignements recueillis en vertu
de la Loi sur la statistique, Lois
révisées du Canada, 1985, chapitre
S-19.

If you prefer this questionnaire in
English, please check

Rapport pour le mois de :

Prière de corriger le nom ou l'adresse s'il y a lieu, sur l'étiquette même.

L'objet de cette enquête est de recueillir des renseignements exacts et à jour pour les grains et les cultures spéciales du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces données sont utilisées pour calculer les recettes monétaires agricoles et ainsi sont utilisées par les associations de producteurs, les ministères gouvernementaux et pour autres.

Veillez fournir la quantité et le montant payé au producteurs de grains et de cultures spéciales pour le mois en question. En calculant les prix moyens aux producteurs provinciaux, vos données seront agrégées avec celles reçues d'autres entreprises pour assurer la confidentialité.

	CODE	ACHETÉ DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE		ACHETÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK		ACHETÉ DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	
		Tonnes Achetées	\$ Payés au Producteur	Tonnes Achetées	\$ Payés au Producteur	Tonnes Achetées	\$ Payés au Producteur
BLÉ DE PROVENDE	581						
BLÉ DE FARINE	584						
AVOINE	508						
ORGE	509						
GRAIN MÉLANGÉS	513						
MAÏS-GRAIN	516						
SOYA	528						
AUTRE (Spécifiez, s.v.p.)							